Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 99 (1963)

Heft: 41

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

576

MONTREUX 22 NOVEMBRE 1963 XCIXe ANNÉE No 41

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62 47 62 Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

le
dessin
au
pinceau

COMITÉ CENTRAL COMITÉ CENTRAL

Souscription en faveur de Skoplje

Nous avons reçu à ce jour 64 versements totalisant 531 fr. Nous remercions chaleureusement les donateurs. La souscription continue.

Comité SPR.

VAUD VAUD

Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne ; tél. /021) 27 65 59
Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz

Compléments de salaires communaux

Bex. Allocation sous forme de prime d'ancienneté :

500.—	l'an	pour	1 et 2	ans	d'activité	dans la commune
625.—	»	»	3 à 5	»	»	»
750.—	»	»	6 à 8	»	»	»
875.—	»	»	9 à 11	»	»	»
1000.—	»	»	12 ans et plus	»		»

Granges près Marnand.

Allocations versées au personnel enseignant :

2e et 3e années :	100.—
4e et 5e années :	200.—
6e et 7e années :	300.—
8e et 9e années :	400.—
10e année :	500.—
11e année :	600.—
12e année :	700.—
13e année :	800.—
14e année :	900.—
15e année (et plus):	1000.—

Pour les instituteurs mariés habitant la commune de Granges ou celle de Marnand, cette prime est augmentée de 50 %. Pour les maîtres ou maîtresses domiciliés hors de ces deux localités, la prime est réduite de 50 %.

Vacances des jeunes

Un grand pas en avant: L'Association est propriétaire d'un terrain à la Vallée de Joux. Superficie : 8216 m².

Acte d'achat signé en mai 1963.

Dès lors, ça a bardé ! et ça barde encore !

Nos camps de 1963 purent s'y dérouler, en deux sessions, l'une de 39 campeurs, l'autre de 40. Leur fonctionnement ne fut possible que grâce à l'exécution d'un programme d'organisation et d'installation mené « tambour battant ».

Un bel effort du corps enseignant vaudois.

Bien des collègues participèrent à cette réalisation, non seulement par leurs dons ou cotisations, mais par des travaux parfois très pénibles :

Aménagement rapide du terrain.

Montage et démontage du « Village de toile » : 6 tentes-dortoirs, une tente de séjour, une tente réfectoire.

Montage d'une baraque de chantier, consolidée par nos soins, et servant de foyer des moniteurs, de bibliothèque, de lingerie.

Installation de lavabos, avec eau sous pression par pompe électrique.

Installation de l'éclairage de toutes les tentes.

Travaux de charpente, d'appareillage, de terrassement.

Transports, nettoyages, réparations diverses.

Lessive de 40 sacs de couchage, de taies, de housses, de tout le linge de maison — reprisage et repassage.

Confection de housses pour matelas-mousse.

Actions de publicité (mise sous enveloppes, adressages, etc.), sans oublier l'encadrement, les relations avec les parents des campeurs, les autorités, etc.

Bel esprit de service, de collaboration bénévole à une action de prévention sociale, dans un domaine où tout est encore à créer.

Merci à tous les collègues, membres et amis de l'association : instituteurs et institutrices primaires, maîtresses de classes enfantines, de classes ménagères, maîtresses de couture, collègues de l'Ecole des métiers, maîtres de classes spéciales ou de TM, qui, directement ou indirectement, contribuèrent à réaliser des tours de force.

Œuvrez avec nous pour développer cette action éducative et sociale qui consiste à proposer à nos élèves un emploi sain et intelligent de leurs loisirs et de leurs vacances.

La SPV se doit de valoriser toujours davantage la profession d'éducateur, dont le rôle est capital dans la société moderne, en pleine évolution, rôle efficace en faveur d'une jeunesse par ailleurs trop décriée et pas suffisamment encadrée et guidée.

Vous contribuerez à l'essor de VdJ, qui travaille activement à son projet de Centre de Vacances pour la jeunesse.

Pour Vacances des jeunes
(Rue Curtat 18, Lausanne)
M. Barbey.

Guilde du travail
Techniques Freinet

Séance de travail au limographe avec des enfants dans la classe de Mme E. Favez à Chailly s/Clarens, **vendredi** 29 novembre, à 16 h. 30 **précises.**

Pour la commission enfantine : *M. Gebhard.*

La main de l'homme

Cette intéressante exposition du Musée d'ethnographie de Neuchâtel sera le centre d'intérêt de la prochaine séance du groupe de dessin. Après cette visite, rencontre avec nos collègues neuchâtelois.

Rendez-vous à l'entrée du musée, samedi 30 novembre à 15 h. 20. Pour ceux qui voyagent en train, départ de Lausanne à 14 h 15.

Société vaudoise de travail manuel et réformes scolaires

Activités proposées pour l'hiver 63-64

A. Fabrication d'**objets pour Noël** en feuilles métallisées, pour le degré inférieur.

Direction : Mlle M. Marggi. St-Légier.

Date : mercredi 4 décembre, de 14 h. 15 à 16 h. 15.

Local : Collège du Belvédère, Lausanne. Annexe, cartonnage.

Prix: membres : Fr. 2,50 ; non-membres : Fr. 5.—.
Inscriptions : jusqu'au 27 novembre.
B. Cours de **Reliure.**
Direction : M. R. Meylan, Lausanne.
5 leçons de 2 heures, le mercredi après-midi, dès fin janvier.
Local : Belvédère.
Prix : membres : Fr. 10.— ; non-membres : Fr. 13.—.
Inscriptions : jusqu'au 31 décembre.
C. Cours de **vannerie** en rotin.
Direction : a) débutants : M. J. Barblan, Pully ; b) avancés : M. V. Bron, Montreux.
4 leçons le mercredi après-midi de 14 h. 15 à 16 h. 15, en février.
Local : Belvédère.
Prix : membres : Fr. 8.— ; non-membres : Fr. 11.—.
Inscriptions jusqu'au 31 décembre.
D. La **photographie** au service de l'école.
Direction : M. P. Delacrétaz, Renens.
Reproduction de documents, préparation de clichés, la projection, etc.
3 séances de 3 heures le mercredi de 19 h. à 22 h. en février.
Local : selon instructions ultérieures.
Prix : membres : Fr. 9.— ; non-membres : Fr. 12.—.
Inscriptions provisoires : jusqu'au 31 décembre.
E. Un cours de **Bioplastic** est prévu. (Inclusion de végétaux et animaux dans la matière plastique).
Direction : M. G. Conne, Lausanne.
Nous prions les personnes qui s'intéresseraient à cette technique de s'inscrire provisoirement, sans engagement, afin que nous puissions les tenir au courant.
Prix approximatif : membres : Fr. 4-6.— ; non-membres : Fr. 7-9.—.
Inscriptions provisoires : jusqu'au 31 décembre.
Pour tous ces cours, des instructions détaillées seront transmises à chaque participant.
Les bulletins d'inscription sont à envoyer à E. Geiser. Tour grise 8, Lausanne.
La finance d'inscription se verse avant le cours au CCP II 4174 Sté vaudoise de travail manuel, Lausanne.

Inscriptions aux cours

Nous vous serions extrêmement reconnaissants de :
a) respecter le délai d'inscription ;
b) ne pas vous présenter au cours sans avoir téléphoné au président, (25 04 32), si vous n'avez pas pu vous inscrire à temps.
c) ne pas « courber » le cours sans raison majeure lorsque vous avez envoyé votre inscription ferme. Le nombre limite de participants étant atteint, nous avons dû trop souvent refuser des inscriptions, puis constater plusieurs défections à la première leçon. Merci d'avance.

Le comité.

Croix-Rouge de ia jeunesse

(suite)

La cérémonie d'ouverture eut lieu le lundi 19 août à l'aula du Palais de Rumine, sous la présidence de M. Oguey. Prononcèrent les allocutions de bienvenue : M. F. Siordet, vice-président du Comité international de la Croix-Rouge et président de la Commission du centenaire, le secrétaire général de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et M. Maison. L'après-midi fut consacré aux deux conférences inaugurales. Celle du docteur Fehr, président du Comité consultatif de la Croix-Rouge de la Jeunesse ; il lui appartenait d'indiquer les objectifs et les buts de la conférence, tout en montrant « Les fondements et l'évolution de la Croix-Rouge de la Jeunesse ». La conférence suivante était celle de la présidente du Comité consultatif de la Croix-Rouge américaine pour les relations avec les universités. Son exposé avait pour titre : « Rôle de la Croix-Rouge aujourd'hui et demain, pour répondre aux besoins de la société et particulièrement de la jeunesse ». Ces deux exposés préparaient le travail des jours suivants.

Citons pour mémoire la réception offerte le soir même par les autorités du canton de Vaud et de la ville de Lausanne à l'Ecole polytechnique.

Le mardi, le mercredi et le jeudi furent trois journées de travail, qui exigeaient une participation plus active des délégués. Elles se déroulèrent selon le même horaire. Projection d'un ou de plusieurs films ; notre collègue et président de la commission, R. Joost, fonstionna comme opérateur à la satisfaction de chacun ; le rapporteur se plaît à le remercier pour son dévouement très matinal. Signalons que le film d'Henri Brandt « Quand nous étions petits enfants » fut projeté le mardi. Les séances de cinéma des jours suivants furent consacrées à la projection de films documentaires, de films-fixes sonores suisses, suédois, américains, canadiens, australiens ou britanniques. Tous ne sont pas convaincants alors même qu'ils font preuve d'un louable effort ; il ne suffit pas d'être un professionnel du cinéma pour créer une œuvre valable du point de vue éducatif.

L'horaire de mardi, mercredi et jeudi prévoyait ensuite une conférence principale présentant le thème de chacune des trois journées de travail. Elle était suivie de courts exposés présentés par les membres des sections nationales de la Croix-Rouge de la Jeunesses, exposés ayant trait à leurs diverses activités.

L'après-midi, les participants étaient répartis en groupes de travail selon les catégories suivantes : 1) éducation primaire (soit celle de tous les enfants jusqu'à 12 ans) ; 2) éducation secondaire ; 3) éducation supérieure (collèges, universités, écoles normales) ; 4) représentants des ministères de l'Education nationale et de la Santé publique, présidents et directeurs de sections nationales de la Croix-Rouge de la Jeunesse.

Chaque groupe comprenait une section de langue française et l'autre de langue anglaise. Le rapporteur présidait les séances de travail. Il tient à signaler la courtoisie des participants. Dans ces séances de travail, les avis, les optiques étaient parfois différents ; néanmoins, elles représentent la partie la plus immédiatement enrichissante de la conférence. Est-ce le fait que le groupe se préoccupait de l'éducation des enfants jusqu'à la douzième année, le nombre des assistants s'accrut les jours suivants.

La séance de travail était suivie d'une pause d'une heure, dont ne profitèrent pas ceux qui furent chargés d'assister le rédacteur du rapport du groupe. A cause de leur brièveté, ces rapports ne reflètent pas toujours les avis multiples des participants, ni l'esprit des débats.

Ces rapports de groupes étaient présentés ensuite dans une séance plénière qui terminait la journée.

Mais voici le programme de ces journées.

Mardi. Présidence de M. Pictet, du CICR. Thème : « La contribution de la Croix-Rouge à l'éducation humanitaire de la jeunesse ». De 9 h. 45 à 10 h. 15. Orateur : Mme Hashimoto, directrice de la Croix-Rouge japonaise de la jeunesse.

Dès 10 h. 30. Divers exposés sur les aspects nouveaux de la Croix-Rouge de la jeunesse et des programmes scolaires dans le domaine de l'éducation humanitaire et de la diffusion des Conventions de Genève parmi la jeunesse. Ces exposés étaient dus à des délégués de

l'Australie, du Liban, de la Croix-Rouge tchécoslovaque et de la République fédérale allemande.

L'après-midi était donc réservé au travail des groupes et à la séance plénière.

En fin de journée, eut lieu la soirée amicale donnée par les soins de nos associations : SPR, SPV, SVMS, la section lausannoise de la SPV et l'APEL de Lausanne. Les deux délégués de votre commission avaient la responsabilité de cette soirée. Malgré le mauvais temps qui ne permit pas de profiter des parcs du Belvédère, ce fut une réussite. Nous tenons à en remercier ici tous les auxiliaires et particulièrement les élèves de l'Ecole d'infirmières de l'hôpital. Merci aussi aux membres de nos associations qui partipèrent à cette soirée: ils se sont rendus compte qu'ils devaient accueillir les congressistes et ils l'ont fait en toute simplicté.

La journée du *mercredi* était placée sous la présidence du vice-président du Comité consultatif de la Croix-Rouge de la jeunesse (Tchécoslovaquie). Thème: «Responsabilité de la Croix-Rouge dans le domaine de la protection de la santé et de la vie ». Orateur : M. le docteur Berthet, directeur général du Centre international de l'enfance, Paris.

Les exposés avaient trait aux aspects nouveaux de la Croix-Rouge de la Jeunesse et des programmes scolaires dans le domaine de l'éducation sanitaire. Tous les exposés mériteraient d'être présentés, que leur auteur soit du Canada, de l'Angleterre, des Philippines ou de la Slovénie. C'est sur ce point surtout que les préoccupations sont diverses. Signalons particulièrement l'exposé de Mme Exchaquet, infirmière-conseil du Service de la santé publique du canton de Vaud.

Le soir, une excursion organisée par la Croix-Rouge suisse et sa section vaudoise, conduisit à Chillon les participants à la conférence ainsi que les délégués au Centre international d'étude pour les responsables des services infirmiers. Le trajet se fit sur un nouveau bateau, le « Henry-Dunant ». Les soirées heureuses se passent de commentaires, mais disons que chacune des trois réceptions eut son caractère.

Jeudi 22 août. Journée sous la présidence du délégué de la Croix-Rouge de la Nigéria. Thème : « L'éducation de la jeunesse dans l'esprit du service volontaire ». Orateur : M. François, chef de la section de jeunesse du Département de l'éducation de l'UNESCO. Les exposés qui suivirent en montrèrent les aspects actuels ; ils avaient pour auteurs des représentants de la Suède, du Nicaragua, du Maroc et de la Croix-Rouge autrichienne de la jeunesse.

Les groupes de travail se réunirent une dernière fois l'après-midi, munis d'une liste de questions très précises posées par M. François ; l'idée fut bien accueillie. La soirée était réservée à une séance consacrée aux exposés des représentants de ministères de l'Education nationale.

Vendredi 23 août. Dans la matinée, dernière séance à l'école du Belvédère. Discussion et préparation des conclusions et recommandations. Adoption de celles-ci avant leur présentation à Genève. La séance de clôture eut lieu l'après-midi au palais de Beaulieu, sous la présidence de M. Oguey. Il lui appartenait de tirer des conclusions des trois journées de travail. M. Schusselé prononça une allocution sur « La Croix-Rouge de la Jeunesse dans sa perspective universelle ». Puis ce furent les allocutions de clôture. Cette cérémonie était publique.

La conférence eut son épilogue, un peu mélancolique, le *samedi* à l'école du Belvédère. Elle voyait la réunion des présidents et des directeurs nationaux de la Croix-Rouge de la Jeunesse. Ils se devaient d'examiner divers problèmes techniques et pratiques suscités par les conclusions de la conférence. Vos délégués furent invités à participer à cette séance.

Souhaitons à la fin de ce rapport que les comptes rendus de la conférence paraissent bientôt et soient remis à ceux qui s'y intéressent. Et remercions aussi le directeur de la conférence et ses nombreux collaborateurs.

Lausanne, le 3 novembre 1963.

Louis Germond.

SPV Section d'Yverdon

RAPPEL. — L'assemblée d'automne aura lieu le jeudi 28 novembre à 16 h. 30 à l'Hôtel du Centre, Yverdon.

Mémento

23.11.63 : Assemblée des délégués SPR, Yverdon.

27.11.63 : Société vaudoise des maîtresses d'enseignement ménager : Visite de l'Ecole hôtelière.

30.11.63 : Maîtres de dessin : Visite de l'exposition « La Main », au Musée d'ethnographie de Neuchâtel.

4.12.63 : Cours SVTM et RS : fabrication d'objets pour Noël.

26-31.12.63 : SSMG : Cours d'hiver.

25. 1. 64 : Congrès SPV.

GENÈVE GENÈVE

Nouvelles du Centre

Visite de collègues d'Yverdon. — Vendredi 15 courant, de 16 à 22 h., nous avons eu le plaisir d'accueillir à Vernier quatre collègues vaudois qui, profitant de l'occupation militaire de leurs écoles, s'élancèrent vers le Sud, mais sous des cieux qui ne tinrent pas les promesses de la veille. Ayant ainsi quitté en VW bleue leur ville pestalozzienne pour la cité de Jean-Jacques, ils débarquèrent au Centre. Là, nos amis d'Yverdon, très détendus et admiratifs, se rendirent compte de ce qu'une équipe d'enseignants peut réaliser dans le cadre de leur propre association. A condition, bien entendu, d'avoir :

— un animateur aussi dynamique que dévoué, le moins paperassier possible ;

— un local assez vaste, économique, bien équipé ;

— une indépendance financière absolue.

Il y a en effet moins de mérite à lancer une affaire avec des capitaux et des subventions. Ce qui est passionnant, c'est de créer quelque chose à partir de la volonté, grâce à l'esprit de solidarité qui existe ici et là, à l'état potentiel, mais qu'il faut savoir capter, comme la force motrice de l'eau. St Ex. n'a-t-il pas dit : « Seul l'Esprit, s'il souffle sur la glaise, peut créer l'Homme ».

Cela, encore trop de nos collègues ne l'ont pas compris. Assister nombreux à une séance plénière où l'UIG cherche à revaloriser la fonction enseignante, c'est bien, mais c'est avec l'arrière-pensée de défendre des intérêts matériels. Pourquoi la même solidarité syndicale

ne se manifesterait-elle pas quand il s'agit d'une revalorisation morale de notre profession ? Ou à l'occasion d'une manifestation à but récréatif ou artistique ? Ce n'est pas parce que l'on joue « L'Avare » qu'il faut être si avare de sa présence ! Combien les responsables de l'Union se sentiraient plus forts dans les revendications légitimes de celles-ci s'ils se sentaient entourés, encouragés dans leurs efforts? Une confiance accordée tacitement sans être manifestée en toute occasion n'est pas suffisante ! Que n'aurait-on pas déjà obtenu de positif si les comités avaient été sûrs de pouvoir compter sur tous en certains domaines précis qui touchent à notre dignité même ? Par exemple : incompatibilités, assurance scolaire, etc...

Merci à nos quatre collègues vaudois de nous avoir donné l'occasion d'un contact utile entre hommes servant la même cause, connaissant les mêmes problèmes qu'ils veulent contribuer à résoudre par leurs propres moyens. Nous leur disons bon courage dans leur entreprise de créer un Centre analogue au nôtre. Ils ne seront pas déçus.

Bulletin no 3. — Nous attirons l'attention de ceux qui l'ont lu sur le règlement du Centre, assez souple pour éveiller chez eux l'envie de devenir un de nos fidèles collaborateurs. Une erreur s'est glissée dans la liste des travaux : « L'instruction civique » n'est pas tout à fait épuisée. Vous pouvez vous procurer ces leçons toutes prêtes avec de nombreux exercices et leur corrigé — 48 fiches A5 — pour le prix de Fr. 4.—, à verser au CCP I 15155.

E. F.

4e exposition ALG [1]

La prochaine exposition annuelle consacrée aux peintures, dessins, sculptures et mosaïques, aura lieu fin janvier et début février 1964, à la salle des Casemates.

Le succès remporté il y a 3 ans, par les œuvres de nos collègues, incitera certainement nos artistes à renouveler l'expérience. Nombreux doivent être ceux et celles qui ont créé de nouvelles pièces dignes d'être montrées.

Bien que les 30 membres de l'UIG affiliés à ALG aient été pressentis personnellement, nous invitons cordialement tous nos collègues qui manient le pinceau, la plume, le crayon ou le ciseau, à présenter leurs œuvres récentes ou anciennes.

Les intéressés voudront bien s'inscrire sans tarder auprès du soussigné, quai Capo-d'Istria, 13, en indiquant le « genre et le nombre » des pièces qu'ils désirent exposer. *R. Chabert.*

Syndicat de l'enseignement

Prochaine séance de travail : **mercredi 27 novembre, à 17 h.,** rue des Chaudronniers, 16. Forum sur le sujet : « La composition à travers les âges... scolaires ».

Enrichissez cette rencontre en y apportant travaux et suggestions.

Vacances Noël - Nouvel-An (Urgent)

Dans l'Engadine, à la Punt, à remettre, pour cause imprévue, appartement dans chalet neuf (6-7 personnes), confort — Fr. 35.— par jour avec chauffage, du 22 décembre au 4 janvier.

Situation idéale. Renseignements (aux heures des repas) tél. (022) 34 20 25.

[1] Arts et Loisirs de Genève.

NEUCHATEL NEUCHATEL

L'Institut neuchâtelois compte un quart de siècle d'existence

Le 9 novembre, au Conservatoire de la Chaux-de-Fonds, a eu lieu la célébration du 25e anniversaire de la fondation de l'Institut neuchâtelois. Ce fut l'occasion, pour le président actuel, M. L. de Montmollin, d'en retracer toute l'évolution historique, d'en justifier le rôle aussi. Comme le dira ensuite M. Clottu dans son allocution, le grand mérite de l'I.N. est de ne pas avoir été un cercle de privilégiés triés sur le volet, mais de s'être étendu à toutes les personnalités marquantes du canton dans les domaines les plus divers : arts, lettres, sciences, jurisprudence, enseignement, etc. Par ce fait, l'I.N. s'est singulièrement approché du peuple reconnaissant en lui maintenant une institution d'utilité publique qui lui est devenus sympathique. Cet anniversaire contribuera certainement à accroître ce sentiment. Le chef du Département de l'instruction publique apportait ainsi, avec le salut du gouvernement, ses félicitations et sa gratitude.

Un concert d'artistes de valeur, dirigé excellemment par M. Robert Faller, où Mlle Lise de Montmollin mit en valeur l'admirable sonorité de sa voix et sa parfaite technique, donna à cette cérémonie le cachet d'une remarquable distinction. Il s'agissait d'œuvres peu connues de Manuel de Falla, Hindemith et Ravel.

Le président peut être vivement remercié et complimenté de la très belle tenue qu'il sut donner à cette première journée de fête. La seconde se déroulera à Neuchâtel le 23 novembre et sera honorée par une conférence de M. Denis de Rougemont.

W. G.

Exposition

Il est juste temps encore de recommander à nos membres la visite de la très belle exposition de peintures de notre collègue-artiste M. Fernand Vaucher, instituteur, dont la réputation n'est plus à faire. Ouverture jusqu'au 24 novembre inclus, au 1er étage de l'Hôtel de l'Ours, à Travers.

W. G.

JURA BERNOIS JURA BERNOIS

† Georges Barré

1885 - 1963

Le village de Fontenais se cachait sous les pommiers en fleurs, lorsque Georges Barré naquit, en ce 4 juin de 1885, et, c'est dans ce riant village d'Ajoie que notre collègue fit ses classes.

Admis à l'Ecole normale de Porrentruy au printemps de 1900, il quitta cet établissement à fin mars 1904, pour enseigner immédiatement, à la classe supérieure de Courgenay. Il n'avait pas les 19 ans réglementaires et ne reçut son diplôme que le 4 juin 1904 !

Courgenay le garda 20 ans, le temps de lui permettre de voir défiler toute l'armée suisse en cette longue mobilisation de 1914-1918.

Musicien de talent, Barré ne se contenta pas des œuvres travaillées à l'orchestre de Porrentruy ; que de fois, jeunes normaliens, nous enviâmes cet aîné qui gagnait Belfort où il tenait une partie de violon dans l'orchestre philharmonique de cette ville, lors des grands concerts d'avant-guerre... nous voulons dire d'avant l'autre guerre...

Ses loisirs de régent de village lui permirent de correspondre, avec un rare bonheur, à différents journaux jurassiens. C'est la raison pour laquelle le « Journal du Jura » de Bienne lui offrit, en 1924, une place de rédacteur. Il quitta donc l'enseignement et vint, avec sa femme et son tout jeune fils, habiter la « Ville de l'Avenir » où, bientôt, il construisit une charmante villa à la rue du Coteau.

Homme à l'esprit libre, Ajoulot de naissance et de tradition, il eut bientôt de la peine à supporter le joug qui s'attache à la rédaction d'un journal quotidien. Son amour de la famille s'accordait mal avec les corvées des « soirées » auxquelles il fallait assister, les concerts plus ou moins bien réussis dont il devait, par métier, faire des critiques élogieuses. Au bout de 6 ans, il rendit sa plume à M. Gassmann et revint à ses premières amours. C'est ainsi que, dès 1930, il enseigne à Bienne, à Madretsch d'abord, puis au collège Dufour. En automne 1952, soit à l'âge réglementaire de 67 ans, et après 42 ans d'enseignement, il put songer au repos et prit sa retraite. Sa tâche ne fut pas toujours facile dans sa classe de 35 turbulents garçons de 5e et 6e années scolaires. C'est grâce à un caractère ferme et à une bonne humeur jamais en défaut qu'il tint brillamment le coup.

Le journalisme, pourtant, l'avait marqué. C'est « l'Ecole bernoise » — à l'occasion aussi « L'Educateur » — qui bénéficia de sa soif d'écrire. De longues années durant, et même pendant les premières années de sa retraite, il y fit paraître des chroniques d'une finesse et d'un intérêt remarquables. Il avait le don du détail pittoresque et ses comptes rendus étaient toujours impatiemment attendus. L'amour des lettres lui avait fait accepter aussi, le poste de bibliothécaire des classes françaises, poste qu'il occupa pendant plus de 20 ans.

Georges Barré passa les onze années de sa retraite dans sa maison, dans son vaste jardin qu'il cultivait avec amour. Leur fils unique les ayant quittés pour s'installer à Berne, en qualité de juriste au Palais fédéral, c'est lui qui faisait les emplettes du ménage. Très robuste de constitution, toujours très droit, sans aucun embonpoint, on le voyait régulièrement remonter chez lui d'un pas rapide et décidé.

Pourtant, l'été de 1963 le mit à l'épreuve. Il n'était pas malade, mais il maigrit sans raison apparente. La dernière fois que nous le vîmes dehors — c'était au début d'octobre — il faisait retourner son jardin par un journalier.

— Je sens que je ne pourrai plus le cultiver, nous dit-il, j'y fais semer du gazon.

Peu après, il garda la chambre, puis le lit. Une grande faiblesse le gagna, allant s'accentuant rapidement : le cœur était usé.

Au matin du 8 novembre, comme nous montions chez lui prendre de ses nouvelles, nous vîmes les employés des pompes funèbres amener son cercueil. Georges Barré s'en était allé, presque sans souffrances, et sans beaucoup de bruit, comme il avait vécu...

Vie simple, vie droite, vie de devoir, vie embellie par les arts et les choses bien faites, telle fut celle de l'ami que nous pleurons aujourd'hui.

Telle fut celle du régent qui servit l'école jurassienne 42 ans durant.

La cérémonie d'enterrement, présidée le 12 novembre par M. le curé Jeannerat, doyen de l'église Sainte-Marie, fut simple et digne. Aux parents, aux amis, aux deux derniers camarades de série s'étaient joints presque tous les retraités de Bienne et beaucoup d'instituteurs actifs qui avaient connu Georges Barré dans ses dernières années d'enseignement.

A Madame Barré, à Monsieur et Madame Barré de Berne, aux quatre petits-enfants, nous présentons nos condoléances émues.

Bienne, 13 novembre 1963.

C. Jeanprêtre.

DIVERS DIVERS

Bibliographie

Une semaine avec..., par Marcel Berry. Classiques Hachette, Paris 1963. 390 p.

Un livre de classe, sans doute, mais si luxueusement édité, si peu scolaire au sens étroit du mot, que je le verrais volontiers offert à un jeune lecteur comme cadeau.

Cet ouvrage est un livre de lecture qui comprend trente-six textes; chacun de ceux-ci compte une dizaine de pages, divisées en trois parties, extraits des œuvres d'un grand écrivain et c'est la ration d'une semaine : elle est suffisamment copieuse pour éviter les répétitions et les rabâcheries qui ont si souvent été le lot des leçons de lecture. Le texte est replacé dans l'ensemble de l'œuvre par des résumés très clairs, et l'intérêt pour le tout est soutenu par une illustration abondante, due à **Maurice Grimaud,** illustration pleine d'esprit et particulièrement suggestive.

Les auteurs choisis, ou plutôt les œuvres retenues, sont peu exploitées au point de vue pédagogique et les jeunes lecteurs, pour qui une œuvre complète serait trop longue à lire, prendront connaissance avec passion des histoires qui leur sont si intelligemment et si gaiement présentées.

« Toutes les lectures sont suivies de questionnaires, suivis d'exercices de phrase préparant à la rédaction. Les textes sont classés par ordre chronologique et leur succession forme une originale initiation à l'histoire de la littérature, dont la table des matières donne un curieux résumé synoptique. »

Ce livre est une réussite, tant dans son fond que dans sa forme.

Le livre unique des petits par L. Dumas et M. Lorillou. Cours préparatoire, illustrations de **Denise Chabot.** Classiques Hachette, Paris 1963, 125 p.

Le livre unique — j'ai eu l'occasion de le noter déjà plusieurs fois — semble être à la mode en France. C'est surtout un livre de lecture, avec, en tête de chacun des exercices sur les combinaisons difficiles de lettres ; les textes sont agréables à lire, même amusants, tout comme les illustrations ; après chacun, quelques questions sur la compréhension de ce qui a été lu, des exercices

sur la composition des phrases et sur l'orthographe, suivis d'exemples de dessin et de calligraphie. Enfin, des examens de calcul sur les nombres jusqu'à 100. (Connaissance des nombres, addition, soustraction, multiplication.)

POUR LE NOËL DES ENFANTS SAGES ET DE CEUX QUI LE SONT MOINS

Yanis, le petit Grec, textes et photos par Dominique Darbois. Collection « Enfants du Monde », format 23 × 27, fortement cartonné et plastifié. Fernand Nathan, Paris 1963 (dès 5 ans).

Cette collection entend apprendre aux enfants à connaître la vie de leurs petits camarades des pays lointains ; c'est une première initiation à la compréhension internationale. J'ai déjà eu l'occasion de vous présenter **Triva, enfant des îles, Jopal, enfant de l'Inde, Hassan, l'enfant du désert.**

Les textes sont brefs, facilement compréhensibles, mais l'essentiel, ce sont de magnifiques photographies en héliographie de paysages et de personnages de la Crète. Nous suivons le petit chevrier dans la montagne, la confection d'une flûte de roseau, son retour au village où il se mêle aux travaux de la famille, guidés par d'anciennes traditions. On ne peut évoquer la Crète sans rencontrer des vestiges de la civilisation millénaire, vases, amphores, ruines, qui voisinent avec les gigantesques moulins à vent.

Toute la collection est une réussite et ce dernier volume maintient la tradition.

Les Voyages d'Ulysse, résumé de l'Odyssée, par Ls Duplessis, illustrations de M. Logli et G. Santini. Fernand Nathan 1953. Un grand album 31 × 24. (dès 9 ans).

Cet album est une véritable initiation à l'une des plus belles épopées de la littérature mondiale. Les enfants sont très sensibles à cette œuvre d'aventures où le merveilleux se mêle si naturellement aux affaires des hommes. Ils sont prêts à se passionner pour les péripéties si variées du héros rusé et prudent, qui, après 10 ans, retrouve son île natale, son royaume, son fils et la tendre Pénélope en proie aux prétendants cupides.

Les illustrations tiennent une place importante dans la publication. Elles parlent à la vue tout autant que le texte à l'esprit. Conçues dans un style classique, elles correspondent exactement au récit et même les scènes qui font intervenir le merveilleux sont rendues avec bonheur.

Un livre qui constituera un aliment apprécié à l'imagination de nos enfants.

Héros de livres merveilleux présentés par Noëlle Brun et Lionel Scantérié, illustrés par Lise Marin et Jean Steen. Un grand album 26 × 34. Collection « Encyclopédies pour les Jeunes ». Fernand Nathan 1963.

Si vous désirez susciter l'enthousiasme des enfants, donnez-leur ce livre, aussi bien destiné aux garçons qu'aux filles. «Ouvrez ce livre, conseille l'avant-propos à ses jeunes lecteurs, en pensant qu'il est vivant et que les personnages que vous y trouvez vivent également. Les uns ont vécu réellement, les autres sont nés dans l'imagination d'écrivains et de poètes, puis ont été incarnés au théâtre, au cinéma, à la radio et, plus récemment, à la télévision. »

Ces héros vont d'Hercule à Tom Sawyer, les uns historiques, les autres légendaires, mais tous célèbres et connus. Ivanhoé y voisine avec Guillaume Tell, Ali Baba avec Til Eulenspiegel, Gulliver avec le baron de Münchhausen, Copperfield avec Alice au Pays des Merveilles. C'est dire la variété des récits (il y en a une trentaine) ; tout adulte y trouvera les héros qui ont enchanté son enfance et il sera heureux de faire partager ce trésor avec les cadets qui ne demandent qu'à pénétrer dans ce domaine merveilleux et à y trouver des modèles.

Tout pour le **fumeur** chez

Davidoff

Rue du Marché 40 (Molard)

Genève

Allemand

Jeune fille intelligente et de bonne volonté trouverait place sans gros travaux pour fin mars 1964 dans famille d'instituteur près de Berne. Deux fillettes, belle chambre, occasion d'apprendre l'allemand, leçons si désiré.

Adresse : **E. Gerber,** Lehrer, **Worb,** Promenadenstrasse 24.

POUR VOS COURSES D'ÉCOLE :

Timbres de la Caisse suisse de voyage, gratuits contre les bulletins de garantie placés dans chaque paquet de Pâtes de Rolle

A louer, aux Diablerets,

chalet

équipé pour **30 personnes,** tout confort, chauffage central mazout, douches. Libre, sauf périodes vacances scolaires. Fr. 4.50 par jour, par personne, pour groupes. Tout compris. Fr. 5.50 pour individuels.

S'adresser à Mme Lustig, directrice d'école, avenue Karl-Marx, Villejuif-Seine (France). Téléphone : Rameau 22-13.

Projecteurs cinématographiques de démonstration, 16 mm sonore, avec accessoires, utilisés quelques heures seulement et vendus sous garantie avec forte réduction.

Micron XXV Kodascope

Téléphone (032) 2 84 67 (heures des repas).

La longue-vue

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

NOS ORCHIDÉES

Parmi les merveilles du règne végétal, les orchidées tiennent, sans nul doute, l'un des premiers rangs. L'aspect étrange de leurs fleurs, leurs brillants coloris et leurs parfums subtils séduisent tous ceux qui les contemplent.

Pour le profane, le seul nom d'orchidée évoque le monde lointain où, dans la forêt vierge, vit la fleur somptueuse que certains horticulteurs réussissent à cultiver chez nous à force de patience et d'habileté. Mais n'est-il pas curieux que tant de gens tombent en admiration devant les orchidées de serres que proposent les fleuristes sans se douter qu'ils en côtoient un nombre considérable d'espèces sous nos latitudes ? Nos orchidées indigènes, il est vrai, n'atteignent ni les dimensions ni l'éclat de leurs sœurs exotiques ; elles en possèdent cependant la structure, les couleurs, le parfum, et leur grâce n'est pas moins attachante.

Cet ouvrage a pour but de les faire mieux connaître, en les présentant dans leur réalité vivante. Les auteurs, Othmar et Edeltraud Danesch, ont apporté à cette étude toute leur science et leur expérience ; pour en parler ils ont su trouver un langage direct, dénué de pédantisme, désireux avant tout d'éveiller notre attention sur la beauté des orchidées qui croissent dans nos prairies et dans nos bois, de nous emmener avec eux à travers la nature et de nous les faire découvrir. Mais, si passionnant à lire que soit leur texte, ils ont mis l'accent principal sur l'image. Les 144 planches, dont la moitié sont en couleurs, convaincront chacun de la nécessité qu'il y avait à attirer nos regards sur l'une des plus grandes richesses de notre flore.

O. et E. Danesch. NOS ORCHIDÉES. — Un volume relié sous jaquette en couleurs, format 19,5 × 21,5 cm, 144 planches, dont 72 en couleurs. Prix de vente : Fr. 39.—. Editions Payot, Lausanne.

UNE EXPRESSION QUI FAIT FORTUNE

Jeunes normaliens, nous avions un professeur très verbeux, intéressant d'ailleurs, mais qui ne réussissait pas à formuler une phrase sans l'enrichir d'un ou deux « n'est-ce pas ». Au lieu de l'écouter (je suis persuadé que nos normaliens bûchent plus sérieusement que nous ne le faisions à leur âge) un d'entre nous, à tour de rôle, était chargé de comptabiliser les « n'est-ce pas », en les cochant à la manière d'un joueur de cartes, quatre bâtons verticaux et un oblique... Hélas, finalement, le professeur s'intéressa à cette mathématique, ce qui valut pas mal d'ennuis à l'infortuné secrétaire du jour.

Ce souvenir me revient au moment des leçons d'essai des candidats. Il ne s'agit plus du « n'est-ce pas » mais d'une expression lancée probablement par la radio ou la télévision. Je ne sais quelle speakerine l'a mise à la mode, mais elle est en train de faire fortune. Elle apparaissait timidement, il y a deux ou trois ans. L'année dernière, je la dénonçais déjà chez bien des normaliens. Aujourd'hui elle a pris la place du « n'est-ce pas » de notre ancien professeur.

Perfide, aristocratique, la locution « bien sûr » fait rage. Elle s'insinue, avec un sourire, entre deux membres de phrase, ou termine, en l'appuyant, l'idée émise. Ce n'est plus le « bien sûr » d'autrefois : « Bien sûr, je l'avais prédit ! » mais un ornement, une simple apposition, qui marque un arrêt dans la pensée, qui donne à l'orateur le temps de la poursuivre.

Il reste bien entendu qu'un « bien sûr » vaut mieux que les chevilles habituelles de la conversation, les « et pi » de nos gosses, les « et... » suivis d'un temps de ceux d'entre nous qui raffinent. Qu'il vaut mieux aussi (j'allais dire bien sûr) que d'autres manies verbales dont on s'amuse quand on les découvre chez ceux dont le métier est de parler : les « alors », les « et alors », les « évidemment », les « en vérité », les « il va bien sans dire », les « bien entendu » ou « comme de bien entendu » !

Toutes ces superfétations marquent une pensée hésitante, non mûrie, permettent simplement à celui qui parle de rassembler ses idées pour passer plus loin. Quelques années plus tard, elles deviennent habitude, puis manie...

Je ne voudrais pas me montrer méchant. Mais du discours académique, à périodes balancées et compliquées, trop châtié pour être vivant, on a malheureusement passé au bavardage actuel, haché de chevilles, trop torrentiel et trop rapide pour être correct, langage dégénéré dont la radio et la télévision nous donnent journellement de magnifiques exemples.

La solution ? Sans suivre à la lettre les Arabes qui nous recommandent de retourner septante-sept fois sept fois notre langue avant d'ouvrir la bouche, il faudrait tout au mois savoir ce qu'on va dire avant de commencer à parler. Alors on le dira simplement, avec précision, sans « et », sans « alors » et bien sûr, sans « bien sûr ».

A. Ischer.

Mathématique actuelle 8

RÉFÉRENTIEL

8.1 — Les deux bergères (d'après l'« Illustré »).

Le fabuliste Florian fut élu à l'Académie française en dépit d'une cabale fomentée contre lui par la marquise de Polastron.

« Il n'a fait que des pastorales », proclamait-elle.

« Sans doute, lui objecta Marmontel, mais à 39 moutons il fallait bien un berger. »

« Dans ce cas, reprit la marquise, il fallait lui donner une bergère et non pas un fauteuil. »

8.2 — Un ensemble quelconque est toujours une partie d'un ensemble dit — pour l'étude en cours — **ensemble référentiel** ou simplement **référentiel,** noté $\mathcal{U}$

Tout ensemble peut être pris pour référentiel.

8.3 — Dans la pratique le référentiel est parfois sous-entendu, tant « cela va de soi ».

Toutefois la valeur d'une réponse — et même la possibilité d'une réponse — dépend du référentiel choisi.

Ex. 1 :

Un test demande « Quel est le nombre qui suit 3 ? ». La réponse dépend du référentiel.
Prenons pour référentiel $\mathcal{U}$ par exemple :

a) la suite naturelle 1, 2, 3, **4**, 5, ...

b) la suite des nombres impairs 1, 3, **5**, 7, ...

c) la progression géométrique 1, 3, **9**, 27, ...

d) la suite des nombres réels ; nous ne pouvons pas désigner le nombre qui suit *immédiatement* 3.
Si l'on croît pouvoir dire que c'est le nombre f alors la moyenne des nombres 3 et f se situe entre eux, qu'elle soit arithmétique ou géométrique ! Il y a contradiction, f ne convient pas.

Ex. 2 :

Une équation a-t-elle une solution ?

L'équation 2x — 1 = 0 a-t-elle une solution ?

non si $\mathcal{U}$ = {x ; x est nombre entier} ;

oui si $\mathcal{U}$ = {x ; x est nombre rationnel}.

Ex. 3 :

Et tous ces jeux de mots qui utilisent un référentiel inattendu !

8.4* — Indiquer divers référentiels lorsqu'on parle :

a) football ; b) livre ; c) lame ; d) quadrilatère.

Préciser quelques sous-ensembles de chaque référentiel.

ENSEMBLES COMPLÉMENTAIRES

8.5 — Soit A une partie d'un référentiel $\mathcal{U}$

Les éléments de $\mathcal{U}$ qui n'appartiennent pas à A forment un ensemble dit **le complément de A par rapport à** $\mathcal{U}$

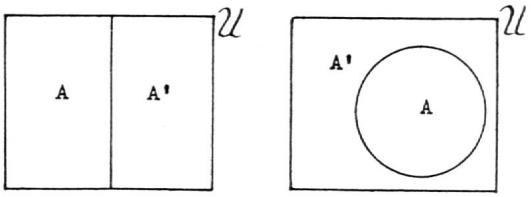

Fig. 1

Dans le présent article et dans le suivant, nous noterons A et A', B et B', ... pour deux ensembles complémentaires. Mais plus loin nous ne maintiendrons cette convention que dans les cas où cela sera dit explicitement.

8.6* — Ex. 1 :

Soit $\mathcal{U}$ l'ensemble des jours de la semaine. Si l'on prend pour A l'ensemble des jours ouvrables, alors A' est un ensemble à un seul élément : dimanche.

Ex. 2 :

Indiquer diverses paires d'ensembles complémentaires, dans chaque cas, quand le référentiel est :

— l'ensemble des élèves de ma classe M ;
— l'ensemble des cantons suisses ;
— l'ensemble des entiers compris entre 2 et 9 ;
— l'ensemble des points intérieurs à un carré.

8.7 — Il est clair que si l'un de deux ensembles complémentaires est vide, l'autre ensemble est le référentiel.

8.8 — Le complément du complément de l'ensemble A est A. On pourrait noter (A')' = A.

PARTITION D'UN ENSEMBLE

8.9 — Les élèves de la classe M reçoivent en retour une première dictée, corrigée.

Qui a zéro faute, une faute, deux fautes, ... ? Chaque élève s'annonce une fois et une seule.

8.10 — On obtient une **partition d'un ensemble E** en le décomposant en sous-ensembles disjoints, non vides A, B, C, ... appelés **classes.** Tout élément de E appartient à une classe et à une seule.

Ex. 1 :

Soit E, l'ensemble des lettres de l'alphabet.

Partition 1. {classe des voyelles}, {classe des consonnes}.

Partition 2. {a, b, ... f} ; {g, h, ... m} ; {n, o, ... z}.

Ex. 2 :

Soit E, l'ensemble des points du plan

Partition 1. La droite d et ses parallèles.

Partition 2. Le point O et les cercles centrés en O.

Partition 3. Est-ce juste de dire : le point A et les droites passant par A ?

8.11 — Il est clair que l'ensemble des classes d'une partition de E n'est pas égal à l'ensemble E.

Il s'agit d'ensembles dont les éléments sont différents :

$$E = \{a, b, c, d, ...\} \neq \{A, B, C, ...\}.$$

8.12 — Donner diverses partitions de chacun des ensembles :

A = {x ; x est élève de la classe M} ;

B = {y ; y est carte d'un jeu} ;

C = {z ; z est corde d'un cercle}.

8.13 — Construire une **partition en croix** d'un ensemble E, à partir de 2 de ses partitions données.

Soit E l'ensemble de mes élèves.

— Partition 1. Classe A, les porteurs de lunettes,
Classe A', les non-porteurs de lunettes.

— Partition 2. Classe B, habitent la rive gauche,
Classe B', habitent la rive droite.

Le 3e schéma indique le résultat de la partition en croix, avec 2 · 2 = 4 **cellules**, et qui est un **affinage** de chacune des partitions initiales.

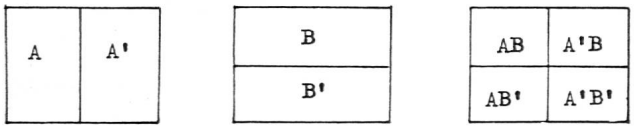

Fig. 2

8.14 Construire diverses partitions en croix avec 2 · 2, 2 · 3, 2 · 4 cellules d'après (8.12).

8.15* — Etablir la partition la plus fine d'un ensemble d'apprentis qui suivent divers cours : 21 le français, 23 l'allemand, 28 la sténo ; 17 français et allemand, 15 allemand et sténo, 10 français et sténo ; 9 les 3 cours.

Construire une donnée analogue !

8.16 — Les amateurs de logique formelle reconnaissent

1) que la notion de complément d'un ensemble correspond à celle de négation d'une proposition ;
2) que la notion d'inclusion des ensembles correspond à celle d'implication des propositions.
Ils peuvent consulter « Que sais-je ? », No 225.

8.17 — SOLUTIONS

7.6 — L'ensemble {f ; f est membre de l'équipe suisse} doit être précisé. Il s'agit, par exemple, de l'ensemble des joueurs qui ont porté les couleurs suisses lors du match international de football joué à L. le 15 avril 19.. : voir liste déposée aux archives de ASF.

7.7 — Soit E l'ensemble des instituteurs vaudois en activité aujourd'hui (se renseigner au DIP).

On note :

Claude $\in$ E si Claude est un homme

Claude $\notin$ E si Claude est une femme.

— L'élève Denise est absente.
Si P désigne l'ensemble des élèves de la classe M présents aujourd'hui, on peut noter : Denise $\notin$ P.

7.8 — Elèves de la classe M. Il y a parmi eux des nageurs et des patineurs. Portons l'attention sur le sous-ensemble N des nageurs et sur le sous-ensemble P des patineurs. L'un au moins de ces sous-ensembles pourrait être vide !

Divers cas sont possibles :

a) les sous-ensembles N et P sont disjoints ;
b) les sous-ensembles ont au moins un élément commun ;
c) tous les éléments de N sont des éléments de P, la réciproque n'étant pas vraie ; (7.11)
d) P est inclus dans N ;
e) P est égal à N.

Faire le diagramme, pour chaque cas.

— Elèves de la classe M. Peut-être les uns sont-ils nés en hiver, et même en janvier.
Soit J l'ensemble des élèves nés en janvier.
Soit H l'ensemble des élèves nés en hiver. L'ensemble J est dans tous les cas une *partie* de l'ensemble H. (7.10)

— Elèves de la classe M.
Les jugements « élèves fort en calcul », « élève fort en dictée » nous rappellent la difficulté de trouver un banc ensoleillé ! (6.2)

L. Addor.

Plaidoyer pour l'instituteur

Il est assez d'usage que nous dénigrions notre métier. Le Conseiller fédéral Tschudi a relevé ce que cette attitude pouvait avoir de négatif. Mais peut-être prend-il un peu la cause pour l'effet.

A la vérité ce n'est pas de l'intérieur que nous sommes menacés, comme d'un ver rongeur qui pourrirait le fruit. Il s'agit simplement de savoir si dans les conditions de notre époque ce métier permet, — je ne dis pas de bien vivre, — de vivre simplement. Mais en dehors du souci matériel, il faut signaler un autre péril, plus insidieux qui me paraît annoncer comme une mutation de la nature même de notre profession. Cela est vrai surtout des maîtres et maîtresses des « grandes classes », mais il ne faudrait pas croire qu'une telle mutation puisse rester sans effet sur l'ensemble de nous.

Le changement des structures s'impose impérieusement et il n'y a pas à y revenir. Mais nous sommes là dans les principes, et pour l'instant hors des faits, de l'expérience. Nous savons d'ailleurs que dans les pays où cette expérience est en cours, des effets secondaires, des incidences inattendues sont apparues. Il ne saurait en être autrement. Ce qui sera touché c'est l'essence même de notre enseignement, la qualité de cette essence. Je ne dis pas qu'elle en sortira diminuée, mais seulement qu'elle en sera touchée.

Il faut dire maintenant quelque bien du métier d'instituteur. Et d'abord ceci : il a développé chez l'homme des vertus de rigueur, d'honnêteté, d'opiniâtreté, de foi, d'humanité.

Et cette humanité est devenue sa vertu cardinale. Elle prenait un style particulier du fait que l'instituteur vivait dans une nature point encore trop gâtée. Il pouvait bien venir de la ville, il devait être d'abord « régent » campagnard. Et si cet exil effrayait parfois les normaliens citadins, nous savons de quel profit

il leur fut, de quelles découvertes il les enchanta. Certains — au propre et au figuré — n'en sont pas revenus.

Enfin par cette pratique de l'enfance, par ce commerce d'amitié qu'il entretenait avec ses élèves, l'instituteur élargissait encore ses horizons, son champ humain.

De l'encyclopédisme dont on le raille, l'instituteur n'a pas fait un savoir sans vie. Penché sur du réel, appréhendant les grands principes par le quotidien et le concret, il a enseigné des vérités premières, *primaires,* oui. Il a pu exister un préjugé de l'instituteur perdu dans les nuages. Aucun préjugé n'est plus faux. L'instituteur a les pieds bien sur terre. Il cultive son jardin, pêche à la ligne, soigne ses ruches. Il a été un bon footballeur ou un excellent alpiniste et il l'est peut-être bien resté. Et voyez les violons d'Ingres qui colorent et enchantent sa vie : la peinture quelquefois, la musique plus souvent sont ses refuges ou ses raisons d'être.

Qui remue, qui brasse davantage d'humain ? Et qui serait mieux placé alors pour induire et déduire, pour philosopher un peu, pour dresser des synthèses ?

Une prévention s'attache au mot superficie par l'adjectif superficiel au sens péjoratif. On admire la profondeur, on méprise la superficie. Il faudrait revoir un peu cela. On étouffe parfois dans les profondeurs, on respire mieux dans les grandes plaines bien ouvertes.

Un va-et-vient, une fuite, un retour, tel paraît être le mouvement de ce que nous appelons le progrès. Dans le meilleur des cas, une spirale. Dieu a le temps, *tout le temps.* Nous seuls sommes un peu pressés, sans aucune raison valable d'ailleurs. Ce qui est plus important sans doute est que l'homme se sente impliqué dans le mouvement, concerné ; plus encore, une part toujours plus grande de responsabilité lui échoit.

Une direction est prise, une voie s'ouvre qui semble bonne. En nous y engageant, sommes-nous sûrs de ne rien perdre d'essentiel ?

On voit déjà en médecine l'appauvrissement sur le plan humain qu'amène une spécialisation à outrance. Face à tous les médicologues, le médecin de famille faisait un peu besogneux : un docteur qui s'obstine à aller chez les malades, qui ne sait où parquer son auto, qui apporte plus que des soins, son cœur ; et qui se fait payer moins cher !

J'ai lu quelque part que la France et les Etats-Unis s'emploient à faire cesser ce scandale. Des mesures pourraient être prises pour rendre tout son prestige au praticien de médecine générale.

Comparaison n'est pas raison, mais nous pouvons imaginer à notre niveau d'enseignants quelque chose de pareil. Pour parachever telle formation, on pourrait prévoir, après les études spécialisées, un retour au général. Après la thèse, la synthèse. A ce stade, l'instruction culturelle et pédagogique, tout en étant plus poussée, devrait prendre une forme et un sens nouveaux. Et comme cette époque se prête à merveille et avec naïveté aux artifices verbaux, je ferais quelques concessions. J'abandonnerais, en le regrettant, le mot d'instituteur. Nous aurions des *maîtres d'enseignement général,* égaux aux licenciés. Voilà qui donnerait des belles initiales (MEG), ce qui, singulièrement, ne gâterait rien. Ils n'obtiendraient pas un brevet, mais un *diplôme.*

Je ne plaisante qu'à moitié. Concluons. Toute médaille a son revers. Un brin désabusés, il y a longtemps que nous considérons le revers de la nôtre. Mais c'est que du côté des Sphères Supérieures, on en voit faire la petite bouche. Ils disent : mauvais encyclopédisme, petit savoir, vernis de culture. Reprenons foi et regardons un peu l'avers de notre médaille. Ce sens de l'humain qu'on y voit — sans qu'il soit notre apanage bien sûr — n'est peut-être, à proprement parler, pas autre chose qu'un sage éclectisme. Et ce n'est pas rien.

G. Annen.

Lecture allemande ou exercice de version

Ich werde ein Schmuggler

Ich war 13 Jahre alt und wohnte bei meinem Onkel in Lugano. Eines Tages sagte er zu mir : « Willst du nicht einmal nach Porlezza fahren ? » Porlezza war ein netter kleiner Ort am Ostende des Luganersees, und da er schon seine Börse aus der Tasche zog, sagte ich gern ja. Ich hatte mich kaum an den kleinen Tisch auf dem Schiff gesetzt, da nahm eine etwas bemalte Dame mit einem grossen Hut mir gegenüber Platz und lächelte mich an. Ich hatte mehr Freude an der herrlichen Landschaft, sah mir Castagnola an, die Felsen von Gandria. Da schob mir die Dame eine Tasse Kaffee zu, die sie beim Kellner bestellt hatte, und sagte, mit einem Blinzeln in den Augen : « Du trinkst doch Kaffee ? » Ich trank Kaffee. Mir war nur aufgefallen, dass die Frau etwas in den Kaffee fallen liess. War es Zucker ? War es etwas anderes ? Da waren wir auch schon an dem herrlichen Häusergewirr von Gandria, und die schweizerischen Zollbeamten kamen auf das Schiff. « Jetzt musst du trinken », flüsterte mir die Frau zu, « aber trink nicht zuviel. » Ich nippte gehorsam, während die Zöllner von Tisch zu Tisch gingen. Die Frau neben mir sahen sie sich besonders genau an. Sie musste sogar aufstehen, dann gingen sie wieder, und das Schiff fuhr weiter. Santa Margherita kam, der italienische Zoll. Es waren über ein halbes Dutzend Beamte mit den seltsamsten Uniformen. Die Frau sagte wieder : « Jetzt musst du trinken, aber nicht zuviel », und ich nippte das zweite Mal. Die Italiener waren noch gründlicher als die Schweizer. Sie nahmen die Dame sogar mit. Nach einigen Minuten tauchte sie wieder auf und blinzelte mir aufs neue zu, während die italienischen Beamten das Schiff verliessen. Kurz vor Porlezza nahm sie mir plötzlich die Tasse ab, trank sie aus, schüttete etwas Glänzendes in ihre Hand, sagte : « Das haben wir beiden Schmuggler aber gut gemacht » und gab mir einen Kuss auf die Stirn. Mir blieb der Mund offen. Ich hatte ihn noch offen, als sie bereits am Ufer stand, mir zuwinkte, das Schiff kehrte und wir wieder nach Lugano zurückfuhren. Als ich de Geschichte meinem Onkel erzählte, sagte er : « Da wollen wir doch gleich mal zum Zolldirektor gehen. Schmuggel wird hier sehr schwer bestraft. Sicher waren es Perlen oder Diamanten, die das « Dämchen » in deinen Kaffee versteckte, und wahrscheinlich waren sie sogar gestohlen. » Er ging aber nicht mit mir zum Zolldirektor. Er hat ihm nur die Geschichte erzählt, und sicher versteckt jetzt niemand mehr Edelsteine in Kaffeetassen, wenn er von Lugano nach Porlezza fährt.

LE DESSIN

Edition romande de ZEICHNEN UND GESTALTEN
organe de la SOCIÉTÉ SUISSE DES MAITRES DE DESSIN

Rédacteur : C.-E. Hausammann
Place Perdtemps 5 NYON

Quatrième année **5**

Le dessin au pinceau

Le dessin spontané au pinceau est une technique dont l'on néglige trop souvent de tirer parti. Or elle est très profitable à divers points de vue.

Les premiers et principaux avantages concernent directement l'élève :

1. La souplesse du pinceau est une heureuse contrepartie à la dureté que confère en général au dessin de l'enfant l'usage prolongé du crayon d'ardoise, puis du stylo à bille. L'élève est rendu attentif à la pression exercée par sa main, pression qui détermine l'épaisseur du trait ; l'élasticité du pinceau lui permet un graphisme plus « coulant » dans les tracés linéaires, tandis que les surfaces sont rapidement couvertes. Grâce à cette pratique, le dessin au crayon devient lui-même plus subtil, plus nuancé, plus sensible.

2. Que les petits, debout de préférence, tracent leurs dessins sur de grandes feuilles (A2, A3, p. ex.), ou que leurs aînés, main appuyée, travaillent sur de petits formats, l'usage du pinceau implique une certaine rapidité de conception et une certaine rapidité d'exécution qui sont une excellente école pour l'esprit de décision.

Avec de grands élèves, la rapidité même de cette technique permet de recommencer un travail à plusieurs reprises au cours d'une seule séance : l'élève n'y gagne pas seulement une certaine dextérité, mais surtout son jugement s'y exerce par la critique comparative des essais successifs. Il pourra ainsi constater, par exemple, que l'accumulation de détails peut nuire à la vigueur expressive.

3. Cette technique ne tolère pas d'effaçage et entraîne l'élève à réfléchir avant d'agir. Cet instant de réflexion ne ralentit pas le travail, au contraire, s'il est fructueux. Il faut aussi apprendre à tirer parti de tout trait dessiné, même s'il l'est maladroitement ou accidentellenment, et l'imagination entre alors en jeu. Est-il besoin de préciser, à ce propos, que le dessin spontané au pinceau, de même que le dessin à la plume, ne se fait valablement que sans esquisse préalable au crayon ?

4. Cette technique, enfin, est une excellente préparation à la linogravure, car elle joue uniquement sur les tensions produites par l'affrontement du noir et du blanc.

Les avantages secondaires intéressent plutôt le maître. Ce sont :

5. La modicité des fournitures nécessaires. Tout papier peut convenir, tout particulièrement le java et la maculature (papier d'emballage et papier à journal). Sur celle-ci, l'on tire de bons effets de l'encre ordinaire, même si l'on n'obtient pas les noirs veloutés et (parfois trop) réguliers de l'encre de Chine ou du Scribtol. L'on utilise aussi la gouache ou l'aquarelle monochromes, mais cette dernière convient mieux pour le lavis que l'on peut considérer comme un prolongement de la technique décrite ici. On choisira des pinceaux pour aquarelle assez fournis (Nos 6 à 10) ; veiller à les rincer soigneusement après l'emploi, et même à les savonner.

6. La rapidité de la mise en train et du travail permettent d'entreprendre un exercice même lorsque l'on ne dispose que d'un quart d'heure, par exemple en fin de leçon de zoologie pour pocher le canard que l'on vient d'étudier ou pour reprendre de mémoire tel modèle longuement dessiné au crayon.

La monochromie résultant de l'emploi de l'encre pourrait suggérer une impression d'indigence, de monotonie dans l'exécution des travaux. On s'aperçoit bien vite que cette technique permet d'aborder de nombreux problèmes d'expression plastique et que ceux-ci sont justement mis en évidence par cette limitation au noir et au blanc.

Silhouettes. — Les construire à partir de l'intérieur en s'arrêtant dès que la tache atteint les profils. En remplissant des formes dessinées au préalable, on n'obtiendrait que des objets enflés, boursouflés. Exercices utiles : comparaison de formes apparentées telles que feuilles d'arbres (érable, marronnier, robinier), bouteilles (vaudoise, bourguignonne, flûte du Rhin), pots aux profils variés ; animal empaillé ou autre objet (coquemar) présenté successivement sous divers points de vue, par exemple après rotation de 60° entre les poses. Poses d'abord lentes (15 min puis de plus en plus rapides (5 min).

Peinture d'épargne. — Procédé à ne pas confondre avec des silhouettes peintes en clair sur fond noir. Les effets en sont proches, mais ce travail en négatif demande une toute autre manière d'observer son modèle puisqu'ici il s'agit de peindre les vides. Ces vides que l'on oublie toujours de regarder et qui sont d'une si grande importance en dessin.

Le dessin au trait. — Ce procédé joue beaucoup sur les contrastes des pleins et des déliés ; c'est celui que choisissent spontanément les enfants. Les surfaces délimitées par les traits peuvent être animées par des « structures » — touffes d'herbes, tuiles, vagues, feuilles, poils, texture d'un vêtement ou motifs imprimés du tissu, etc. — ; leurs différentes densités donnent naissance à des jeux de valeurs.

Ombres et lumières. — La suggestion des volumes par leurs ombres propres prépare à une bonne compréhension des pro-

blèmes de l'expression spatiale. Ce procédé exige une certaine sensibilité quand il s'agit de déterminer la séparation de l'ombre et de la lumière sur un corps de révolution.

Lavis. — Le lavis affine la sensibilité à toutes les nuances des valeurs. Pour les indications techniques, cf. « Educateur » du 5 avril 1963.

Lorsque l'on ne juge pas utile de fixer l'attention de l'élève sur un seul de ces procédés, il les combine spontanément, ainsi que le montrent certains des travaux reproduits. Destinés à des illustrations, ils ont été exécutés sans intention didactique et l'exercice a porté principalement sur la recherche du moment décisif qu'il convenait de choisir pour permettre à une unique illustration de définir le conte proposé. A partir de là tout était affaire d'imagination et de composition.

Fournitures : papier concept blanc, 120 g/m2 — scribtol — pinceau No 8.

Durée du travail : 4 leçons de 45 min. — Si la fillette qui a illustré « Cendrillon » n'a produit qu'un dessin par séance, celle qui s'est occupée de « Barbe-Bleue » en a fait une quarantaine au total.

Classes de 3e mixte cl-sc-cp (12-13 ans), collège de Nyon. Ces dessins sont reproduits aux dimensions de l'original ; ils ont paru dans le Calendrier du Centre vaudois d'Aide à la Jeunesse (1964) qui a obligeamment mis les clichés à notre disposition. Le cliché de la couverture illustre une comédie de Cervantès « Les deux bavards » jouée par le collège ; il est réduit d'un tiers.

C-E. Hausammann.

Reliefs en béton cellulaire

Les moyens d'expression plastique en trois dimensions offrent à l'enfant l'attrait d'une activité manuelle et, surtout, ils lui permettent d'accéder à un univers qui lui fait découvrir les jeux de la lumière sur les formes. Les aspects de son travail se modifient au gré de l'incidence du rayon lumineux qui se coule sur les arrondis, se casse net contre une arête et laisse dans l'ombre un trou un peu profond. A mesure que se développe l'œuvre de l'enfant, il voit se renouveler les péripéties du combat de l'ombre et de la lumière.

Il n'y a malheureusement guère de matériaux qui peuvent donner des résultats satisfaisants dans les mains de nos élèves. L'un d'eux mérite d'être mieux connu : le béton cellulaire (Gasbeton, Porenbeton) que l'on trouve en plaques et en plots d'épaisseurs diverses dans les entrepôts de matériaux de construction, ou même dont on peut récupérer les chutes sur les chantiers.

La présence de pores nombreux ne permet pas d'entreprendre des travaux de petit format ou de préciser des détails

trop fins, mais elle anime agréablement l'aspect des œuvres dont la surface est beaucoup plus vivante que celle du plâtre par exemple.

Les travaux dont nous présentons ici les photos (prises sous un éclairage très rasant) ont été taillés dans des plaques de 50 × 30 × 7,5 cm. « St-Georges et le dragon » est l'œuvre d'un élève de 12 ans, les « Poissons » de garçons de 16-17 ans. La taille (au moyen d'un vieux couteau) a été précédée de croquis au jardin zoologique, croquis dont on a tiré des cartons à l'échelle 1 : 1. Tout le travail, y compris esquisses et ponçage au papier de verre, a exigé de 12 à 14 heures.

En raison des grosses quantités de poussière et de débris, il est préférable d'exécuter ce travail dans un atelier de travail manuel ou dans une cour plutôt que dans la salle de classe.

Kurt Ulrich, Bâle.

Sur un propos d'Herbert Read

> « Tout le monde est prêt à admettre que les enfants dessinent, peignent ou font du modelage de façon enfantine : mais l'on suppose alors que l'enfant s'efforce de faire d'une manière naïve et gauche ce que les adultes font beaucoup mieux. Nous sommes tellement convaincus de l'exactitude de cette observation, que nous en venons à apprendre à l'enfant à imiter de plus près nos modèles artistiques d'adultes. »

Si nous avons retenu cette citation *, c'est qu'elle nous permet de préciser les limites de notre enquête « L'enfant et l'œuvre d'art ». En effet, les suggestions énumérées dans notre « Appel » (cf. LE DESSIN No 1.63) peuvent laisser croire à un lecteur superficiel que nous voulons **apprendre à nos enfants à imiter de plus près nos modèles artistiques d'adultes.**

Il n'en est rien, il importe de le souligner.
Ni chez les élèves les plus âgés où l'exécution de travaux qui se rapprochent de la copie ou du pastiche a pour seul but de leur permettre d'expérimenter tel ou tel mode d'expression auquel ils deviendront ainsi plus sensibles. S'astreindre à trouver, à utiliser les mêmes mots, les mêmes tournures de phrases qu'un maître, même si cela se confine dans un aspect très restreint de son domaine, nous rapproche de lui, nous aide à comprendre ses problèmes (dans le sens, plutôt, où l'on dit : « cette œuvre comprend trois parties »), à devenir son confident et le confident de ses œuvres. Ni, **a fortiori,** chez les élèves plus jeunes pour qui la fréquentation d'œuvres variées, opposées par l'expression, doit être un encouragement à s'exprimer de la manière la plus personnelle, la plus spontanée. Il faut qu'ils sachent que Raphaël existe et van Gogh, Claude Monet et Jérôme Bosch, ou encore Maillol et Rodin et Laurens. Et que si tel est leur instinct, ils peuvent peindre comme Dubuffet ou le douanier Rousseau.

Qu'elle puisse laisser croire que notre programme de dessin se limite aux points qu'elle énumère, c'est le danger d'une liste comme celle contenue dans notre « Appel ». Aucunement restrictive, elle voudrait par ces quelques suggestions nous rappeler qu'innombrables sont les occasions de trouver un enseignement dans un chef-d'œuvre : la simple étude de l'échelle des hauteurs ou celle des lois de la perspective colorée, un exercice de composition non-figurative, l'observation d'une fleur ou la recherche d'un mouvement, le dessin d'une nature morte tout comme une peinture d'imagination.

Mais surtout, me semble-t-il, il faut nous souvenir que chacun de ces exercices nous permet d'ouvrir une fenêtre sur l'univers de la peinture.

C.-E. Hausamman.

Nouvelles de la FEA

Lors de l'assemblée des délégués de la Fédération internationale pour une Education Artistique qui a siégé à Paris le 29 septembre écoulé, a été décidée la fusion immédiate avec l'INSEA, association aux buts analogues fondée sous le patronage de l'UNESCO. Le conseil de l'INSEA avait voté dans le même sens en août. Cette solution prometteuse de grands enrichissements est le résultat de longues tractations. Jusqu'en 1966 où se réunira le premier congrès commun, les deux comités en fonction formeront un conseil unique dont le président sera M. J.A. Soika de l'INSEA et le vice-président Erich Muller de la FEA.

Durant cette période transitoire, le programme de la FEA a dû être quelque peu modifié :

1964 — Des « Journées d'étude » remplaceront le congrès de Paris ;

1965 — Les « Journées d'étude » prévues en Italie sont renvoyées ; le congrès de Tokio est maintenu.

Ceh.

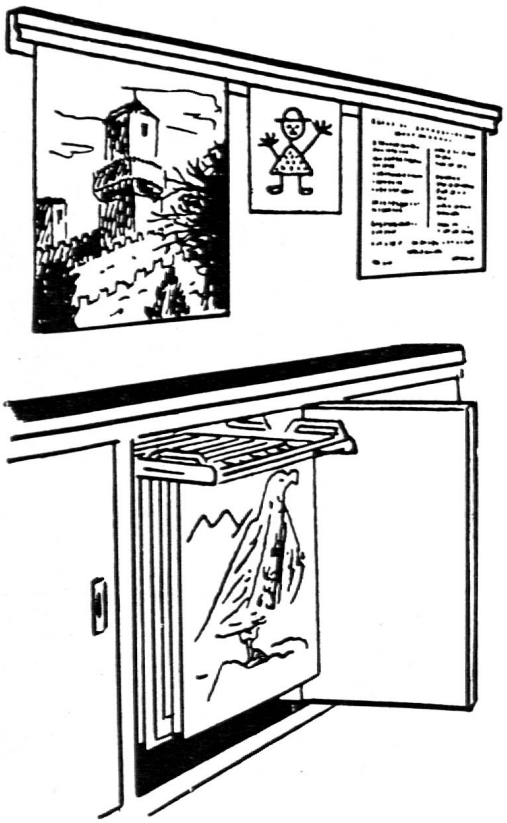

HEBI

Le système idéal pour la fixation de tableaux, dessins, images ; en aluminium éloxidé, argent mat, en toutes longueurs jusqu'à 500 cm.

PLANOPEND

L'excellent système pour le classement clair des tableaux. Protection contre dommages et poussière ; usage simple.

Demandez prospectus détaillés.

AGEPA

AGEPA AG, ZURICH - Dufourstr. 56
Téléphone (051) 34 29 26

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

Mutuelle Vaudoise Accidents

Vaudoise Vie

La Mutuelle Vaudoise Accidents a passé des contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

assurances vie

Rabais sur les assurances accidents

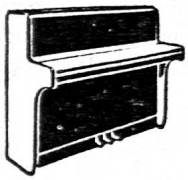

Toutes les marques, tous les prix !
Neufs et d'occasion.
Grand choix entièrement revisés, réelles occasions, **garantie 12 (douze) ans. Facilités de paiement.**

LOCATION
dès Fr. 18.— toutes les marques, tous les prix !

Joliat pianos

Lausanne, avenue Vinet 37-39 - Tél. 24 24 36

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8, Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Nationale Suisse
Berne

J. A.
Montreux 1

S. A. DE L'IMPRIMERIE CORBAZ, MONTREUX